



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier
et Nathalie Houdayer.

Vendredi 26 mai 2017

N° 721



Associations

Le bénévole... le veut bien !

Juris-associations a son courrier des lecteurs. Dans le n° 559 du 15 mai 2017, une question... et il est surprenant qu'on puisse se la poser ! « *Je souhaite partir en vacances le mois prochain, explique le lecteur. Toutefois, l'association dans laquelle je suis bénévole m'indique que je dois impérativement être présent pendant cette période. Que dois-je faire ?* »

Personne n'en sera surpris : *Juris-associations* rappelle que le bénévole participe librement à l'activité et aux projets d'une association. Ainsi, « *le bénévole agissant sans obligation et à titre gracieux, il est donc totalement infondé de lui imposer d'être présent sur une période donnée* ». Ne parlons pas du risque de requalification par l'Urssaf si cette institution découvre qu'il y a un lien de subordination...

Le candidat Macron, son programme, ses deux priorités

La revue *Juris-associations*, dans son n° 556 du 1^{er} avril 2017, publie les analyses et propositions des candidats à l'élection présidentielle relatives aux associations. Nous pouvons aujourd'hui retenir les réponses d'Emmanuel Macron.

Pour relever les défis sociaux, environnementaux, démocratiques, que nous lance le XXI^e siècle, celui qui est devenu président de la République déclare vouloir s'appuyer sur les associations, « *laboratoires de l'innovation sociale* ». De fait, il rappelle qu'elles « *ont souvent été les premières à identifier les besoins et à imaginer les solutions adaptées* ».

N'ignorant rien de l'« *environnement contraint* » dans lequel évoluent les associations, Emmanuel Macron se fixe deux priorités :

- Consolider leur modèle économique : à cet effet, il souhaite réformer en profondeur les relations entre associations et financeurs publics ; fixer des échéanciers et des délais maximum pour le paiement des subventions ; d'une façon plus générale, desserrer les contraintes normatives qui pèsent sur les associations pour leur redonner de l'autonomie ; enfin, développer l'hybridation de leurs moyens : le financement participatif (*crowdfunding*), la finance solidaire, l'investissement à impact social et la philanthropie.
- Promouvoir les initiatives associatives les plus efficaces : Emmanuel Macron part du constat que leur impact est « *aujourd'hui entravé par la raréfaction des moyens, les contraintes réglementaires et une logique très "descendante" d'appel d'offres et de mise en concurrence entre acteurs* » ; dès lors, il envisage de créer « *un accélérateur d'associations* » afin de « *faire passer à l'échelle nationale des associations ayant réussi à résoudre des problèmes clés à l'échelle locale* » (d'où une aide pour lever les obstacles réglementaires, faciliter les démarches administratives, surmonter les difficultés liées à une forte croissance de l'activité et, surtout, financer cet effort national...).

Voilà donc comment Emmanuel Macron envisage de « *libérer la formidable énergie* » des associations pour faire face aux défis de notre époque.

Associations en Mayenne C'est parti pour une nouvelle Olympiade !

Le Comité départemental olympique et sportif (Cdos) de la Mayenne compte 53 adhérents. Des élections ont eu lieu pour constituer un nouveau comité directeur qui sera en place sur la période de l'Olympiade 2017-2020. Le bureau est notamment constitué de Jean-Yves Bréhin, président ; Alain Lecrecq et Patrick Blu, vice-présidents ; Alain Hutter, trésorier ; Michel Derouet, secrétaire. Les orientations s'expriment à travers le titre de quatre équipes de travail qui ont déjà démarré leur activité : 1) Sport et politiques publiques ; 2) Sport, éducation et citoyenneté ; 3) Sport, santé, bien-être ; 4) Sport et professionnalisation.



À vos agendas

Le jeudi 1^{er} juin, à Laval François de Singly et la famille

Le jeudi 1^{er} juin, à 20 h 30, au quartier Ferrié, bâtiment 13, rue de la Gaucherie, à Laval, l'Union départementale des associations familiales de la Mayenne (Udaf) organise une conférence sur le thème de l'évolution de la famille et des nouveaux modèles familiaux, avec François de Singly, professeur à l'université Paris-Descartes.



François de Singly

Gratuit et ouvert à tous.

Le mercredi 7 juin, à Mayenne L'évolution du droit des femmes

Le mercredi 7 juin, à 20 h, à l'auditorium du Grand-Nord, à Mayenne, en partenariat avec l'association Femmes solidaires et dans le cadre de sa programmation « Femmes engagées », l'Association pour le Mémorial de la Déportation (AMD) organise une conférence sur « l'évolution du droit des femmes (depuis la guerre) » avec Sabine Salmon, présidente nationale de Femmes solidaires et membre du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.



Sabine Salmon

Participation libre.

Le jeudi 15 juin, à Contest La mobilité durable et alternative en milieu rural

Le jeudi 15 juin, de 18 h à 20 h 30, à la Maison des associations de Contest (67 rue Principale), l'association Synergies – Réseau des collectivités en marche vers le développement durable –, en partenariat avec la commune de Contest et le Groupe d'action locale Haute-Mayenne, organise une rencontre-échanges autour du thème : « La mobilité durable et alternative en milieu rural ».



Au travers de témoignages d'élus, l'atelier traitera des questions suivantes : Mobilité et déplacements en milieu rural : de quoi parle-t-on ? Y a-t-il des leviers d'actions ? Quels sont les exemples d'actions, les retours d'expérience, les conseils à partager ?

Intervenants : Marie Huyghe, docteure en aménagement de l'espace et urbanisme (CNRS-Citeres) ; Marie-Madeleine Foubert, maire de Contest ; Maurice Boisseau, maire de

Saint-Baudelle ; Gérard Prioux, maire de Saint-Fort ; Sabrina Monribot, chargée de mission Territoire à Énergie positive pour la croissance verte à la Communauté de communes du Mont des Avaloirs (sous réserve).

Accéder à l'invitation détaillée en cliquant [ici](#)
Inscriptions [ici](#)
Renseignements : 02 43 49 10 02.



La pensée hebdomadaire

« La brutalité s'affiche aujourd'hui sans complexe, avec un cynisme assumé qui a du mal à cacher un petit sourire triomphant. Elle n'avait bien sûr jamais disparu, mais elle s'incarnait moins régulièrement dans des acteurs de premier plan sur la scène internationale. Aujourd'hui, elle est bien portée. Et, surtout, elle reçoit régulièrement la bénédiction populaire dans des pays où les citoyens ont à peu près la possibilité de donner leur avis, de Moscou à Ankara. Certes, les potentats virils qui la portent en étendard sont maîtres en désinformation, experts à brandir les complots les plus abracadabrantesques pour rallier les citoyens derrière eux, au nom de la défense du pays assiégé. Et ce, même quand la société subit au quotidien les effets les plus néfastes de leur incompétence économique. (...) Il n'empêche. L'admiration que suscitent les matamores n'est pas qu'un effet de communication. Et, plus inquiétant, elle peut être contagieuse. Face à des brutes résolues et dotées de moyens, les gouvernants des démocraties plus soucieuses de valeurs humanistes, à défaut d'en être assez respectueuses, hésitent. »

Yann Mens, « Un monde de brutes » (éditorial), *Alternatives Économiques*, hors-série n° 110 de janvier 2017.